



## La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le Morbihan recrute un(e) « **CHEF(FE) DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN** »

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal Muzillac, Péaule, Saint Dolay. Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine. Elle compte 28 000 habitants, en basse saison.

Les communes de Muzillac, La Roche Bernard et Nivillac sont lauréates du programme national « Petites Villes de Demain » dont l'objectif est de dynamiser leurs centralités.

Le.la Chef.fe de projet sera placé.e sous l'autorité fonctionnelle du DGS. Les directives opérationnelles seront données par les DGS et maires des communes concernées.

Le.la Chef.fe de projet assure le pilotage, la coordination et la mise en œuvre des actions de revitalisation, de promotion et de développement du territoire des 3 centralités. Vous contribuerez directement à la réflexion et à la prise de décision partagée dans l'ensemble des domaines concourant à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire (aménagement urbain du centre-ville, transition écologique, tourisme, rénovation de l'habitat, culture, numérique, participation citoyenne...).

### **Missions**

#### **1) Participer à la définition du projet de chacune des communes et définir leur programmation**

- Recenser les documents stratégies territoriaux, les études et les projets en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux,
- En lien étroit avec les maires et/ou élu référent et les DGS, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux dont le SCOT en cours de révision :
  - Pour Muzillac, s'appuyer sur le PLU et l'étude de revitalisation de 2017
  - Pour la Roche Bernard s'appuyer sur le PLU et les études au niveau du Port et du secteur de la Voûte notamment
  - Pour Nivillac, s'appuyer sur le PLU
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat (étude pré-opérationnelle OPAH), commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation citoyenne,
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD,
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents dans le cadre de la contractualisation entre les trois communes et l'Etat, avec ses partenaires parties prenantes du dispositif " Petites Villes de Demain ".

## **2) Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel pour les trois communes**

- Proposer une gouvernance politique et le pilotage technique dans le cadre de la répartition du temps de travail entre les trois communes,
- Définir le programme opérationnel à partir de la faisabilité technique, juridique et financière des opérations et suivant le calendrier budgétaire propre à chacune des communes,
- Construire et suivre la stratégie d'intervention sur le volet habitat (diagnostic et étude pré-opérationnelle d'OPAH ou d'OPAH-RU, phase d'animation et mise en œuvre de la stratégie,...),
- Préparer et exécuter les marchés publics pour le choix des prestataires (cahier des charges...),
- Gérer le budget global du programme dans le cadre alloué par chacune des communes,
- Constituer les dossiers de demande de subvention,
- Assurer le suivi et l'évaluation périodique des opérations, et leur reporting devant les référents concernés dans chaque commune.

## **3) Organiser le pilotage interne et l'animation du programme avec les partenaires**

- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet,
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées,
- Associer et informer les acteurs privés et publics autour du projet,
- Coordonner les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants et usagers.

## **4) Contribuer à la mise en réseaux national et local**

- Participer aux rencontres et échanges,
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

### **Formation et compétences requises**

- Formation supérieure de niveau BAC +3 à BAC + 5 en aménagement du territoire, urbanisme, ingénierie de projet, développement local
- Expérience professionnelle souhaitée si possible sur des missions similaires

### **Savoir-faire**

- Maîtrise de la conduite de projet
- Capacité de synthèse
- Capacité d'animation de groupes de travail
- Bonne connaissance des processus décisionnels de l'environnement territorial, des mécanismes d'appels à projets et de subventions
- Maîtrise juridique du cadre réglementaire des politiques en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement

### **Savoir être**

- Disponibilité, rigueur et discrétion
- Dynamisme et esprit d'initiative
- Capacité d'écoute

**Conditions d'exercice du poste :** Disponibilité. Déplacements à prévoir : Permis B exigé.

### **Caractéristiques du poste :**

- **Type de contrat : Contrat de Projet** : CDD 18 mois, avec possibilité de prolongation
- **Durée hebdomadaire** : 38,75 heures (22 jours RTT)
- **Rémunération** : par référence aux grilles indiciaires de la fonction publique territoriale de catégorie A ou B + régime indemnitaire
- **Lieux de travail** : Siège de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne à MUZILLAC, mairie de LA ROCHE-BERNARD, mairie de MUZILLAC et mairie de NIVILLAC.
- **Date de prise de poste** : dès que possible et au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2022

### **MODALITES DE RECRUTEMENT :**

Date limite de candidature (**lettre + CV**) : **06 juin 2022**

Sous la référence : [PA/DD/05-2022](#)

A Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne

Rue du Hinly – 56190 MUZILLAC

Ou par mail à [contact@arcsudbretagne.fr](mailto:contact@arcsudbretagne.fr)

**Les entretiens auront lieu semaine 24.**